



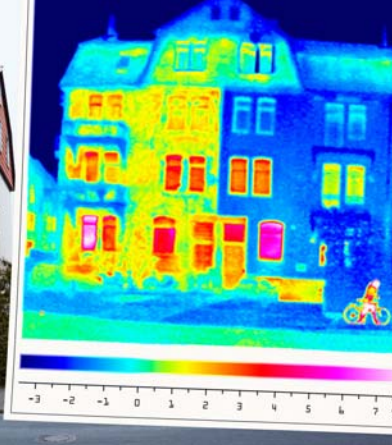
Efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public

Collectivités territoriales engagées dans une démarche Agenda 21 ou PCET, vous avez besoin de :

- > Diagnostiquer les déperditions thermiques des façades et des toitures des bâtiments publics ou privés.
- > Sensibiliser vos administrés aux déperditions énergétiques et leur offrir des informations personnalisées.
- > Définir un programme de rénovation et d'amélioration de l'habitat.
- > Lutter contre les situations de précarité énergétique.
- > Favoriser le rapprochement entre les habitants et les structures d'accueil et de conseil au public (Espace Info Énergie, Maison de l'Habitat...).
- > Cartographier votre parc d'éclairage public.
- > Diagnostiquer les pollutions lumineuses issues des éclairages publics.

En réponse à ces enjeux, le LNE vous offre une solution clé en main :

- > Acquisition, par thermographie aérienne infrarouge, des données sur les déperditions thermiques des toitures des bâtiments.
- > Acquisition, par thermographie autoportée (véhicule terrestre), des données de déperditions thermiques des façades.
- > Acquisition, par photographie aérienne visible, des sources lumineuses issues des éclairages publics.
- > Géolocalisation des points d'éclairage public.
- > Exploitation et traitement des données infrarouges et visibles.
- > Fourniture des cartes thermographiques et de pollutions lumineuses.
- > Formation de vos responsables techniques et d'accueil, afin de restituer les résultats vers vos administrés.
- > Communication vers vos administrés avant, pendant et après l'opération.
- > Accompagnement, tout au long de l'opération, des élus, des responsables en charge du projet...
- > Conseil en solution de financement pour une opération de thermographie.



Pourquoi choisir le LNE ?

- > Expert de la mesure, et notamment de la métrologie du rayonnement.
- > Une expérience de près de 30 ans dans le développement des applications de thermographie pour le contrôle du dégazage d'hydrocarbures en mer (plans POLMAR des Douanes Françaises), la surveillance des eaux de refroidissement des centrales nucléaires, la déperdition thermique des bâtiments, la détection des réseaux de chaleur urbains...
- > Une réponse modulable en fonction de vos priorités : sensibilisation des administrés, aide à la décision pour les bâtiments publics et/ou les habitations privées, identification des bâtiments les plus consommateurs...
- > Une instrumentation et une méthodologie spécifiquement développées par le LNE (scanner infrarouge aérien ou autoporté), permettant de fiabiliser les résultats obtenus.
- > Des opérations conformes aux réglementations en vigueur.
- > Un établissement public, indépendant et reconnu par la communauté scientifique et technique et par les décideurs institutionnels (ADEME, MEDDTL).
- > Des références en thermographie aérienne des collectivités : Marseille, Dieppe, Troyes, Soissons, Nîmes, Monaco, Orléans, Angers, Tours, Brive, Les Portes de l'Essonne...

LE LNE EST AUSSI VOTRE PARTENAIRE POUR

- > Ingénierie de la sécurité incendie
- > Ingénierie du désenfumage
- > Isolation thermique des façades (IT 249)
- > Mesure en intérieur de champ électromagnétique
- > Certification de système de management environnemental (ISO 14001)
- > Sécurité routière (cinémomètres et éthylomètres)
- > Label Marianne

Contactez directement notre Service Clients

Tél. : 01 30 69 10 00

Ou écrivez lui

Service Clients

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Zone d'activités Trappes-Elancourt

29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex

Fax : 01 30 69 12 34 - E-mail : institutionnels@lne.fr

www.lne.fr